

COURS 21

Révisions

Tous les élèves sont venus.

Aucun élève n'est venu.

.....questions sont faciles,sont très difficiles.

Certaines questions sont faciles, **d'autres** sont difficiles.

Tu as vu quelques films de cet acteur ?

Oui, j'en ai vu

Oui j'en ai vu **quelques-uns**.

Tous les dossiers ont été envoyés ?

Non,

Non, aucun n'a été envoyé.

Toutes les salles sont occupées ?

Non,

Non, aucune n'est occupée.

TROUVEZ LA QUESTION

Il a 25 ans.

Quel âge il a / **quel** âge a-t-il ?

Il vient à l'université deux fois par semaine.

Combien de fois par semaine il vient à l'université ?

Elle part la semaine prochaine.

Quand elle part / **quand** part-elle ?

Ils vont au cinéma.

Où ils vont / où vont-ils ?

Oui, les français sont satisfaits de leur français.

Est-ce que les français sont satisfaits de leur président? / Les français sont-ils satisfaits de leur président.

Il n'a pas compris l'exercice ?

....., il a très bien compris.

Si, il a très bien compris.

Ils viendront à la réunion.

Ils **ne** viendront **pas** à la réunion.

Ils sont venus à la réunion ?

Ils **ne** sont **pas** venus à la réunion.

Ils vont venir à la réunion.

Ils **ne** vont **pas** venir à la réunion.

Il a déjà visité cette ville ?

Non,

Non, il n'a jamais visité cette ville.

Elle a tout compris ?

Non,

Non, elle n'a rien compris.

Il fume encore ?

Non,

Non, il ne fume plus.

Il a parlé à quelqu'un ?

Non,

Non, il n'a parlé à personne.

AVOIR OU ÊTRE ?

La situation changé.

La situation **a** changé

Les prixaugmenté.

Les prix **ont** augmenté.

Elleété déçu de ta réaction.

Elle **a** été déçu de ta réaction.

Je me couché très tard hier.

Je me **suis** couché très tard hier.



Tu dois venir à cette soirée !

Viens à cette soirée !

Tu ne dois pas venir demain !

Ne viens pas demain !

Tu dois te reposer !

Repose-toi !

Tu ne dois pas te coucher trop tard !

Ne te couche pas trop tard !



Tu dois être patient !

Sois patient !

Tu dois avoir confiance !

Aie confiance

Tu dois aller voir ce film !

Va voir ce film / **vas-y**

Tu ne dois pas aller voir ce film !

Ne va pas voir ce film / **N'y va pas** !

Tu dois manger du gâteau !

Mange du gâteau ! / **Manges-en** !

Vous devez être prudents !

Soyez prudents !

Vous devez savoir conjuguer vos verbes !

Sachez conjuguer vos verbes !



Tu dois éteindre la lumière !

éteins la lumière !

Tu dois envoyer le fichier !

Envoie le fichier !

Passé récent : ils (arriver)

Ils viennent d'arriver.

Présent continu : Ils (lire)

Ils sont en train de lire.

Futur proche : Elles (partir)

Elles vont partir / elles sont sur le point de partir.



Il agit avec prudence.

Il agit prudemment.

Elle parle avec gentillesse.

Elle parle gentiment.

Ils se comportent avec violence.

Ils se comportent violemment.

Elles répondent avec politesse.

Elles répondent poliment.

Je travaille dans cette société5 ans.

Je travaille dans cette société **depuis** 5 ans.

J'ai travaillé dans cette société5 ans, mais j'ai choisi de changer.

J'ai travaillé dans cette société **pendant** 5 ans, amis j'ai choisi de changer.

J'ai signé mon contrat ! Je vais travailler dans cette société5 ans.

J'ai signé mon contrat, je vais travailler dans cette société **pour** 5 ans.

ACCORD OU PAS ?

Hier soir, les filles (sortir) avec leurs amies.

Les filles sont **sorties** avec leurs amies.

Elles (se retrouver) devant le cinéma.

Elles se sont **retrouvées** devant le cinéma.

Elles (se parler) toute la soirée.

Elle se sont **parlé** toute la soirée.

Elles (se saluer) vers minuit.

Elles se sont **saluées** vers minuit.

Elles (rentrer) à une heure.

Elles sont **rentrées** à une heure.

Hier, elle (acheter) une robe.

Elle a **acheté** une robe.

La robe qu'elle (acheter)hier est très belle.

La robe qu'elle a **achetée** hier est très belle.

Elle l' (acheter) dans un magasin du centre-ville.

Elle **l'a achetée** dans un magasin du centre ville.

Je raconte le film à mon ami.

Je **le lui** raconte.

Je ne **le lui** raconte pas.

J'ai raconté le film à mon ami.

Je **le lui** ai raconté.

Je ne **le lui** ai pas raconté.

Je vais raconter le film à mon amie.

Je vais **le lui** raconter.

Je ne vais pas **le lui** raconter

raconte le film à ton amie !

Raconte-**le lui** !

Ne **le lui** raconte pas.

Donne du gâteau à tes cousins.

Donne-**leur en**.

Ne **leur en** donne pas !

Hier, je (accompagner) les enfants au cinéma.

Hier, je **les y** ai accompagnés.

LEXIQUE

L'agroalimentaire grossit les rangs de l'emploi en France

Selon l'Association nationale des industries alimentaires, le secteur a créé 4 491 postes en 2017. Son chiffre d'affaires global, lui, a crû de 3,9 %.

LE MONDE | 20.03.2018 à 11h01 | Par Laurence Girard

L'industrie alimentaire continue de créer des emplois en France – 4 491 en 2017, selon les chiffres rendus publics, mardi 20 mars, par l'Association nationale des industries alimentaires (ANIA). De



quoî conforter sa place de premier pourvoyeur d'emplois dans l'Hexagone, avec 429 079 salariés directs.

Cette dynamique s'explique d'abord par un tissu formé essentiellement de TPE et de PME, c'est-à-dire de petites structures, qui représentent 98 % des 17 647 entreprises référencées dans le secteur. D'où la faible part de l'exportation dans le chiffre d'affaires par rapport à d'autres secteurs industriels. En moyenne, l'export

représente 21 % des ventes des entreprises agroalimentaires.

Autre signe positif pour l'agroalimentaire, son chiffre d'affaires global a progressé de 3,9 % en 2017, à 180 milliards d'euros. Les prix n'ont guère bougé, avec une déflation de 0,1%, après un trou d'air de - 1,2 % en 2016. La courbe des volumes de production se redresse également, avec un repli limité à 0,4 % contre - 1,3 % un an plus tôt.

Toutefois, malgré tous ces signaux de reprise, l'ANIA tire le signal d'alarme. Elle met en exergue les incidences négatives, pour l'industrie agroalimentaire, de la guerre des prix que se livrent les grandes enseignes.

Sur quatre ans, entre 2014 et 2017, elle chiffre la déflation à 3,7 %, soit une destruction de valeur estimée à 4 milliards d'euros. L'an dernier, plusieurs rayons ont encore vu leurs prix orientés à la baisse (épicerie salée et sucrée, eaux et sodas, bière, cidre, spiritueux).

La guerre des prix perdue

En parallèle, les matières premières sont reparties à la hausse, enregistrant une progression moyenne de 12 %. Résultat : les marges des entreprises agroalimentaires ont été sous pression et le taux de marge s'est érodé à 41,4 % au troisième trimestre de 2017.

L'ANIA estime que, malgré les engagements pris lors des Etats généraux de l'alimentation et la charte signée par les acteurs, la guerre des prix perdue entre les enseignes en 2018.

L'industrie alimentaire a donc des attentes fortes avec le projet de loi censé rééquilibrer les relations commerciales et présenté le 31 janvier. Elle milite pour le relèvement du seuil de revente à perte de 10 % – une mesure qui obligerait les enseignes à prendre en compte leurs coûts logistiques dans leur prix – et pour l'encadrement des promotions.

A l'argument de Leclerc, qui estime que ces mesures obéreraient le pouvoir d'achat des Français, l'ANIA répond en affirmant que ledit pouvoir d'achat est davantage lié à l'évolution de leur salaire qu'aux achats alimentaires et que le budget alimentaire ne représente que 9,9 % des dépenses des ménages. Elle chiffre à 50 centimes par mois et par personne le coût des mesures du projet de loi.

1. Est-ce que l'agroalimentaire est le principal fournisseur d'emplois en France ?

.....

2. Est-ce que son chiffre d'affaires a baissé en 2017 ?

.....

3. Pourquoi est-ce que l'export ne représente qu'un cinquième de son chiffre d'affaires ?

.....

4. Le secteur a-t-il récemment connu une période de crise ?

.....

5. Malgré la reprise, quel est le principal problème du secteur ?

.....

6. Citez des grandes enseignes françaises.

.....

.....

7. Quelle est la principale conséquence de cette guerre des enseignes ?

.....

8. Que propose l'Association Nationale des Industries Agroalimentaires pour contrer cet obstacle ?

.....

9. Ces mesures ne risqueraient-elles pas de menacer le pouvoir d'achat des ménages ?

a).....

b).....

10. Quel pourcentage l'agroalimentaire représente-t-il dans les dépenses des ménages ?

.....

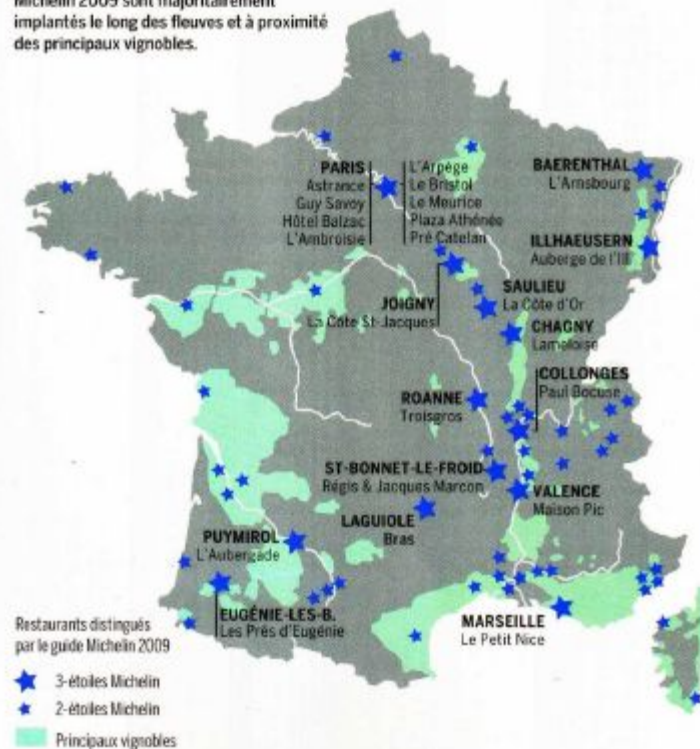
11. Le pouvoir d'achat est plus lié à l'évolution des salaires qu'aux achats alimentaires. Cette affirmation est-elle vraie ou fausse ?

.....

12. Que signifie les acronymes PME et TPE ?

La route des vins et des bonnes tables

Les restaurants distingués par le guide Michelin 2009 sont majoritairement implantés le long des fleuves et à proximité des principaux vignobles.



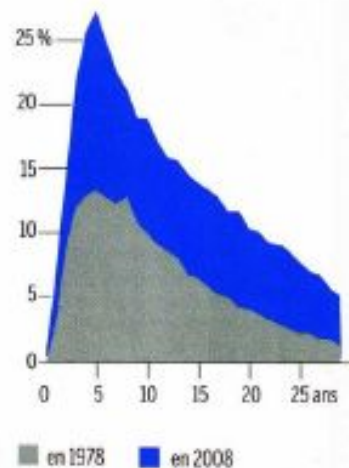
CMI_divorce_vins

62,9
millions de personnes vivent
en France en 2008,
dont 62,1 millions dans l'Hexagone.

SOURCE : INSEE. EVALUATION PROVISOIRE. FIN 2008

Nous divorçons plus qu'avant

Taux de divorce selon la durée
du mariage en France métropolitaine



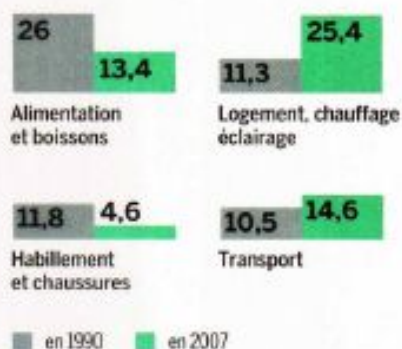
Nous vivons plus longtemps...

Espérance de vie hommes/femmes



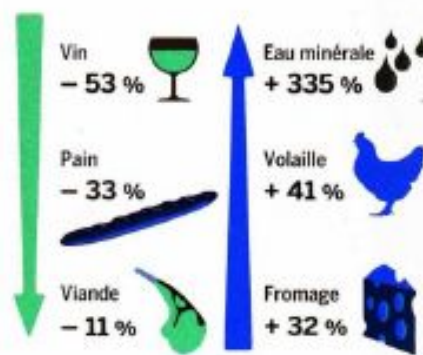
... nos dépenses changent...

Poids dans la dépense de consommation en %



... notre alimentation aussi

Evolution de consommation de 1970 à 2006 en %



Infographie : Société – Manières de vivre

Questions

1. Quels sont les fleuves français?

.....

2. Où se trouvent-ils?

.....

3. Où se trouvent les meilleurs restaurants?

.....

4. Comment s'appelle le guide gastronomique français le plus prestigieux?

.....

5. Combien d'habitants y a-t-il en France?

.....

6. Qu'est-ce que l'Hexagone?

.....

Vrai ou faux

7. Les divorces ont augmenté depuis trente ans
8. Les hommes vivent moins longtemps que les femmes
9. Les hommes vivent plus longtemps qu'il y a trente ans
10. Les Français dépensent moins pour l'alimentation qu'il y a vingt ans
11. Mais ils dépensent plus pour la boisson.
12. Ils dépensent plus pour le logement et l'habillement
13. Et surtout ils dépensent plus pour l'éclairage et les transports.
14. Leur consommation de volaille a baissé.
15. Mais celle d'eau minérale a augmenté.
16. Ils mangent plus de pain et boivent plus de vin.
17. La consommation en viande a diminué.